

Discours de rentrée, Stanislas GUERINI

IRA de Lyon, vendredi 1^{er} septembre 2023

Madame la préfète de région,

**Madame la directrice de l'Institut régional d'administration de Lyon,
Madame la 1^e adjointe à la ville de Villeurbanne que je remercie de
nous accueillir ici,**

Madame la présidente de l'association des maires du Rhône,

Mesdames et messieurs les élus,

Monsieur le recteur délégué à l'enseignement supérieur,

**Mesdames et Messieurs les représentants des trois versants de la
fonction publique,**

**Chers agents et chers élèves et étudiants de l'ensemble des instituts
régionaux d'administration du pays,**

Il y a quelques semaines, je me suis posé la question du lieu pour prononcer ce discours de rentrée, et l'Institut régional d'administration de Lyon s'est imposé comme une évidence.

Un Institut régional d'administration d'abord, parce que vous avez décidé d'embrasser une carrière, celle d'attaché d'administration, qui incarne de ce que doit être la fonction publique de demain. Engagée, en prise avec les grandes transformations, opérationnelle et polyvalente : la voie des attachés vous

permet de construire des parcours passionnants, en dehors des carcans et des corporatismes.

La place des IRA doit être confirmée, confortée, renforcée. C'est pourquoi j'ai choisi de déployer des moyens supplémentaires pour nos IRA pour pouvoir accueillir plus d'élèves et continuer à mieux les former. Je souhaite que nous puissions accueillir 20% d'élèves supplémentaires dans les IRA.

A Lyon, ensuite, car votre établissement a été frappé directement par les émeutes qui ont bouleversé notre pays, pendant plusieurs jours, au début de l'été. Une partie du bâtiment a été incendié, et j'ai voulu être ici, ce matin, pour vous apporter tout mon soutien. Et au travers de vous, redire ma reconnaissance à tous les agents publics qui ont été touchés, directement ou indirectement, par ces violences.

Quand j'ai appelé votre directrice dans les heures après l'incendie, quand mon cabinet a échangé avec les services de la préfecture, nous avons ressenti une profonde détermination à reconstruire et trouver des solutions immédiates et structurelles pour que votre scolarité n'en soit pas affectée, pour protéger les biens et les personnes.

Enfin, pourquoi ici, pourquoi dans ce creuset de la fonction publique ? Pour vous parler justement de cette fonction publique que vous rejoignez, de la manière dont elle évolue et des priorités que j'ai fixées pour renouer avec la confiance des Français.

En un mot, je fais moi aussi ma rentrée devant vous.

I. Je l'ai dit en en prenant mes fonctions : ma première mission c'est d'être le ministre des agents publics. C'est-à-dire de les considérer.

1.1 Et la première des considérations c'est de les protéger. La première des choses que l'employeur public doit à ses agents, c'est la protection physique.

Cet été, ce sont nos mairies, nos commissariats, nos tribunaux, nos écoles, nos bibliothèques, nos universités, nos maisons France services qui ont été attaqués.

Ce sont les bâtiments arborant la Marianne, le visage de notre République, qui ont été meurtris.

Il est terriblement choquant de voir nos services publics ainsi attaqués. Ils sont le patrimoine de ceux qui n'en ont pas. Il est terriblement choquant de voir **nos agents de guichet, nos agents de première ligne**, attaqués par ceux-là même qu'ils servent au quotidien avec dévouement.

Je pense aussi aux policiers, gendarmes et pompiers qui ont été blessés. Nous savons ce que nous leur devons.

Au total, c'est 10 000 agents publics qui ont été déplacés hors de leurs lieux de travail. Je voudrais que chacun mesure bien l'importance de ce chiffre.

Et pourtant ils sont retournés au travail, souvent le jour même, en trouvant les solutions pour continuer à exercer leur mission de service public.

Vous me permettez ici d'avoir un mot particulier pour Ludovic MONTUELLE, inspecteur des impôts séquestré et tué à Bullecourt.

Je pense à Agnès LASSALLE, professeure d'espagnol, assassinée à Saint-de-Luz.

Je pense à Carène MEZINO, infirmière hospitalière à Reims, assassinée pendant son service. J'ai une pensée pour tous les soignants de France.

Je pense enfin à cette fonctionnaire de police tuée en dehors de l'exercice de ces fonctions, hier en Savoie.

De l'incivilité aux violences les plus graves, l'employeur public doit être au côté de ses agents. C'est faire rempart à la décivilisation, ce processus fait de rejet de l'autorité, de hausse de l'intolérance, de violence envers les structures établies dans la société.

C'est pourquoi nous déploierons dans les prochaines semaines, un plan ambitieux d'amélioration de la protection des agents publics. J'ai engagé des concertations dès le mois de juin avec les employeurs et opérateurs publics, pour construire avec eux les actions concrètes permettant de mieux prévenir les actes de violence à l'encontre des agents, en particulier ceux au guichet, au contact quotidien des usagers.

Cela passera notamment par le renforcement de la protection fonctionnelle, des dispositifs d'alerte, des accompagnements renforcés.

1.2 Considérer, protéger nos agents c'est aussi s'engager davantage pour la santé des agents, améliorer durablement leurs conditions de travail, et les protéger face aux accidents de la vie.

Je veux ainsi améliorer nos politiques de prévention et je suis particulièrement attaché à la prévention des comportements addictifs, pour laquelle nos écoles doivent prendre les devants.

Je souhaite que l'ensemble des écoles du service public soient désormais des « Campus sans tabac », comme certaines écoles s'y sont déjà engagées.

C'est une étape de plus que je veux dans le développement d'une culture de la prévention au travail, comme je le fais dans la lutte contre les maladies chroniques, et pour la santé des femmes.

Pour cela je veux que la protection à long terme face aux accidents de la vie soit plus efficace et tangible pour nos agents. **Nous aurons un rendez-vous historique en cette rentrée autour de l'instauration d'une prévoyance dans la fonction publique. Je le dis aux organisations syndicales : je veux aboutir avec elles sur ce chantier par un accord dans les toutes prochaines semaines. C'est notre responsabilité d'employeurs d'y parvenir.**

1.3 Enfin, protéger les agents c'est les protéger face à la vie chère.

C'est l'une de mes premières préoccupations, et j'ai agi sans relâche sur ce sujet depuis ma nomination.

D'abord en procédant, dès l'été 2022, à la plus forte augmentation du point d'indice depuis 35 ans, pour tous les agents, pour les trois versants de la fonction publique.

Ensuite, parce que l'inflation est encore forte, j'ai pris de nouvelles mesures sans précédent au mois de juin dernier :

- Une nouvelle augmentation du point d'indice de 1,5 % effective dès juillet 2023
- Et au 1^{er} janvier 2024, nous allons revaloriser, en plus, de cinq points d'indices la rémunération de tous les agents.

Et j'ai assumé de faire plus pour ceux qui ont moins. Je me suis battu pour faire plus, justement pour les classes moyennes et populaires de la fonction publique, en réhaussant les débuts de grille des catégories C et B, en accordant une prime de pouvoir d'achat pour tous les agents de l'Etat et de la fonction publique hospitalière dont la rémunération est inférieure à 3250 € bruts par mois.

C'est jusqu'à 800 euros bruts pour les plus bas salaires. Cette prime sera versée en une fois dès la paie d'octobre.

Considérer les agents publics, c'est d'abord les protéger.

Mais considérer les agents publics, c'est aussi regarder la réalité en face, les blocages, les archaïsmes qui peuvent continuer d'exister au sein de notre fonction publique. Considérer les agents publics, c'est continuer à agir, sans relâche, pour réformer ce qui doit l'être dans notre fonction publique.

Depuis six ans, sous l'autorité du Président de la République et de ses Gouvernements, beaucoup a été fait :

- Je pense à la réforme de la haute fonction publique et à la création de l'Institut National du Service Public, dont le classement de sortie a été supprimé – chose promise tant de fois, et jamais faite jusqu'ici.
- Je pense à notre action pour l'égalité entre les femmes et les hommes, en renforçant les exigences de parité aux plus hauts postes, en créant un index d'égalité de la fonction publique.

II. Mais j'ai trop de considération pour la fonction publique pour ne pas voir aussi certaines réalités, et l'engagement que j'ai pris en prenant mes fonctions, c'est de consacrer toute mon énergie à réformer.

La réalité, aujourd'hui, c'est le sentiment qu'ont beaucoup d'agents publics de ne pas pouvoir faire leur travail dans de bonnes conditions.

La réalité, c'est celle d'un apprenti dans la fonction publique, qui après deux ans à avoir fait ses preuves, ne peut pas continuer exercer son métier sans devoir passer par un concours, à l'issue de son contrat d'apprentissage.

La réalité, ce sont les insuffisances de notre formation continue.

La réalité, c'est celle d'un maire qui ne peut pas promouvoir un agent talentueux, car il est contraint par des règles qui laissent trop peu de souplesse.

La réalité, c'est celle de marges de manœuvre trop faibles pour une directrice, un chef de service ou une cheffe de bureau à mieux rémunérer ses agents qui en font plus, qui font mieux, qui se décarcassent.

Je respecte profondément le statut de la fonction publique. Mais le statut, ça ne peut pas être le « statu quo » :

Je défends :

Une fonction publique qui reconnaît les droits et les devoirs ;

Une fonction publique qui reconnaît et encourage le développement des compétences ;

Une fonction publique qui n'est pas celle de l'égalitarisme statutaire mais celle de l'égalité des chances ;

Une fonction publique qui n'est pas celle des corporatismes mais des métiers ;

Une fonction publique qui n'assigne pas à une catégorie ou un corps mais qui émancipe ;

Une fonction publique qui est celle des méritants et des engagés.

2.2 C'est tout le sens de la réforme de la fonction publique que je veux porter.

Cette réforme je l'annonçais en février dernier dans un autre IRA, celui de Nantes. Je n'ai pas changé de cap, et nous tenons le calendrier que j'avais annoncé.

Depuis plusieurs mois, j'échange avec l'ensemble des parties prenantes pour nourrir cette réforme. Je discute avec les syndicats, qui savent que ma porte est toujours ouverte, mais aussi avec les employeurs, les agents et les élèves que vous êtes. Plus de 90 000 agents ont déjà répondu à la consultation lancée en juin !

Considérer les agents, c'est aussi les écouter.

Pour répondre à leurs attentes, je proposerai un projet de loi autour de quelques principes essentiels : mieux récompenser le mérite des agents, encourager et faciliter la mobilité dans la fonction publique et mettre les compétences au cœur du parcours.

Le mérite d'abord : je veux que nous refondions nos processus d'accès à la fonction publique, en valorisant l'expérience professionnelle, la motivation, et les connaissances de terrain, et pas seulement les compétences académiques ou le concours réussi à 20 ans.

Mieux reconnaître les mérites individuels et collectifs, c'est de rémunérer davantage l'agent qui aura fait plus, qui aura fait mieux, davantage rémunérer l'équipe qui a été mobilisée exceptionnellement en période de crise ou qui a collectivement mené à bien un projet exigeant.

La mobilité ensuite : je veux fluidifier les parcours et les carrières, qu'on puisse passer plus facilement du terrain à l'administration centrale, mais aussi d'un versant à l'autre de la fonction publique. Je veux nous ayons encore davantage de parcours où l'on grimpe toute l'échelle : une secrétaire de mairie qui devient directrice générale des services ; une personne qui débute agent des finances publiques et devient directeur d'administration centrale ; un agent qui rentre attaché d'administration et devient directeur de cabinet de la Première ministre.

La Première ministre, justement, évoquait ces entreprises qui permettent de rentrer vendeur et de terminer PDG. Il faut que cela soit tout aussi vrai dans le public.

Faciliter enfin les mobilités entre le public et le privé, et permettre à ceux qui ne seraient pas des agents publics de carrière de voir leur ancienneté reconnue lorsqu'ils souhaitent intégrer la fonction publique, quel que soit leur âge !

La mobilité, c'est aussi parfois sortir plus facilement de la fonction publique.

Les compétences enfin : nous devons passer la formation continue à l'échelle. Elle doit devenir un véritable levier d'évolution professionnelle, pour l'agent comme pour la fonction publique en générale. Vous ne ferez pas le même métier

ou sûrement pas de la même manière dans 15 ou 20 ans. Il suffit de regarder l'impact de l'intelligence artificielle en quelques mois sur les métiers. C'est à cette évolution de fond du monde du travail qu'il nous faut répondre grâce au développement de la formation continue et des compétences.

Transition : réformer la fonction publique en reconnaissant mieux le mérite, l'engagement, les compétences de chacun, c'est donner plus de sens au travail de nos agents.

Réformer la fonction publique en cassant les silos et les carcans, qui ne sont pas toujours juridiques, loin de là, pour donner plus de liberté à chacun dans la construction de sa carrière. C'est aussi ça, considérer les agents publics.

Ces changements sont indispensables pour nous permettre de faire face aux grandes transitions que nous traversons, numérique, écologique et démographique. Ils sont aussi indispensables pour maintenir la confiance des Français dans l'efficacité de leurs services publics.

III. Battons-nous pour que les Français retrouvent confiance en l'action publique et en leurs services publics.

3.1 Leur redonner confiance dans les services publics, c'est permettre à tous d'y accéder, que ce soit en ligne ou via un agent

Et pour cela, nous devons cesser une bonne fois pour toutes d'opposer la numérisation et l'humanisation.

Je ne sais pas expliquer à des agents qui demandent des outils numériques performants qu'ils devraient se contenter d'outils archaïques, voire défectueux, alors que des salariés du privé bénéficient des outils les plus en pointe.

Je ne sais pas expliquer aux Français qu'une démarche ne peut s'effectuer soit qu'au guichet soit qu'en ligne.

Le meilleur exemple de cela, ce sont les débats autour de l'intelligence artificielle. Soit on considère que ça n'existe pas, on se met la tête dans le sable et on laisse les entreprises du privé ou d'autres administrations européennes et mondiales y aller, et on se réveille, non pas dans dix ans, mais demain, totalement dépassés.

Soit on considère qu'il faut tester, s'en emparer, avec toutes les conditions qui vont autour, pour les mettre au service des agents publics, et réduire leur pénibilité au travail.

Dès le mois d'octobre, 1 000 agents volontaires seront équipés de logiciels utilisant l'intelligence artificielle générative dans leurs missions de leur quotidien.

Et à ceux qui ont peur des gains de productivité, qui peut me dire aujourd'hui que nous avons trop d'agents publics à mettre derrière un guichet, pour répondre au téléphone, sur le terrain, pour répondre aux préoccupations des Français ?

C'est ce que nous faisons avec France services qui est un modèle de proximité, d'accompagnement, d'écoute et d'innovation où on lie démarches numériques, conseils humains, et proximité physique.

3.2 Nous devons achever ce réarmement de nos services publics dans les territoires.

Nous rouvrons des sous-préfectures, nous y rouvrirons des France services, nous renforçons les services déconcentrés dans ces villes moyennes qui constituent l'armature de notre pays.

3.3. Je veux conclure enfin en vous disant que transformer nos services publics, c'est en faire un levier pour relever les grandes transitions, et la première d'entre elles, c'est réussir la transition écologique.

D'abord, en faisant ce que nous pouvons faire par nous-mêmes et pour nous-mêmes est considérable. L'Etat c'est 94 millions de m2 de bâti ; réduire la consommation énergétique de consommation de l'Etat c'est effacer la consommation de la ville de Montpellier ; réduire la consommation de 10% en eau l'été, c'est effacer la consommation en eau d'une ville comme Angoulême.

Notre responsabilité est considérable.

Et ensuite, et surtout peut-être, parce que l'Etat a une force d'entraînement considérable. Les Français ne nous suivront pas si l'Etat ne montre pas la voie. Ils se retourneront vers nous en nous disant : « Faites d'abord, on fera ensuite ». Et ils auront raison.

C'est pourquoi nous avons lancé un plan de formation unique au monde par son ambition : former tous les agents publics à la transition écologique d'ici 2027.

C'est pour ça que, dans quelques jours, sous la présidence du Président de la République, nous tiendrons un conseil de planification écologique, où j'y présenterai un plan de transformation écologique de l'Etat.

Et je ne connais pas de meilleur levier pour transformer l'action publique, la fonction publique, la manière d'y travailler, l'innovation que nous devons déployer que cette transition écologique. Je sais que vous y serez prêts. Je sais que nos services publics y sont prêts.

Avec la crise de la Covid-19, avec les émeutes urbaines de l'été dernier, nos services publics ont été soumis à très rude épreuve. A chaque instant, par l'engagement de ses agents, ils ont répondu présents.

A nous, de redonner toute sa dignité aux métiers du service public.

Alors, ensemble, nous aurons fait œuvre utile. On est là pour ça. Vous comme moi.

**Vive le service public,
Vive la République, et
Vive la France !**